

Province de Québec  
MRC de Bonaventure  
Municipalité de Shigawake

**AVIS PUBLIC**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**  
**SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-18**  
**DE LA MUNICIPALITÉ DE SHIGAWAKE**

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-11 DE LA MUNICIPALITÉ DE SHIGAWAKE

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le soussigné : Pascal Caron, Dg.

**QUE** le Conseil municipal, suite à l'adoption par la résolution numéro 2026-06-123 à sa séance du 02 juin 2026, du projet de Règlement numéro 2026-18 (Règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments numéro 2026-18), tiendra une assemblée publique de consultation le 07 juillet 2026, à compter de 16h à la salle du conseil de la municipalité de Shigawake de ce, en conformité de la Loi ;

**QUE** ce projet de Règlement a pour objet et conséquence d'adopter un « Règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments numéro 2026-18 » ce, tel que décrit aux articles 145.41 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1);

**QUE** ce projet de Règlement vise les personnes habiles à voter de tout le territoire de la municipalité de Shigawake ;

**QU'**au cours de cette assemblée publique, l'inspecteur municipal (ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil) expliquera le projet de Règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à leur sujet ;

**QUE** ce projet de Règlement ne contient pas de disposition propre à un Règlement susceptible d'approbation référendaire ;

**QUE** ce projet de Règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, aux heures ordinaires de bureau.

Donné à Shigawake, ce 16 juin 2026.

  
Pascal Caron  
Directeur général

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

**de l'AVIS PUBLIC de l'  
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-18  
DE LA MUNICIPALITÉ DE DE SHIGAWAKE**

Je, soussigné(e), Pascal Caron, certifie sous mon serment d'office

que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la Loi,

le 16 JUIN 2026.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT

CE 16<sup>e</sup> JOUR DE JUIN 2026.



Pascal Caron  
Directeur général